

Reconnaître les contributions des bénévoles

Mike Gaucher

Le soutien qu'apportent les bénévoles de la SCPH sont essentiels au succès et au dynamisme de la Société. Chaque année, des membres consacrent d'innombrables heures aux activités de la société nationale, des sections provinciales et des divisions régionales. Ils apportent leur soutien sous diverses formes, notamment en participant à la direction, aux comités ou aux groupes de travail, en préparant des séances éducatives ou en y prenant la parole, en rédigeant des lignes directrices ou des documents d'information, ou encore en participant au comité d'accueil de l'Assemblée générale annuelle (AGA).

Si vous demandez aux membres de la SCPH la raison pour laquelle ils font du bénévolat, ils vous répondront inlassablement que c'est parce qu'ils appuient une cause à laquelle ils croient, et qu'ils désirent rendre quelque chose à la profession et à la Société qui leur a tant donné. Ils apprécient les occasions d'apprendre de nouvelles compétences, de rencontrer de nouvelles personnes, d'établir des contacts avec des collègues, et d'être à l'avant-scène de leur profession. Ils estiment que c'est une expérience enrichissante et satisfaisante, et croient qu'ils font évoluer les choses.

Si les bénévoles ne recherchent pas de compensation financière, il est impérieux que leurs efforts soient reconnus. Souvent, la reconnaissance d'un travail bien fait les incitera à renouveler l'expérience. Mais comment une Société qui compte autant de bénévoles peut-elle reconnaître leur travail? Le siège social, les sections et les divisions s'y prennent de diverses façons, notamment en les remerciant de vive voix ou par écrit, en leur remettant un prix, un cadeau ou une rétribution pécuniaire. Bien que dans tous les cas l'intention soit louable, il existe des disparités, voire une reconnaissance insuffisante certaines fois.

Alors, comment la Société peut-elle s'assurer de reconnaître les efforts de ses bénévoles? Le Conseil de la

SCPH s'est engagé en ce sens en élaborant son nouveau plan stratégique lors de l'AGA de 2003. L'une des «valeurs fondamentales» enchâssées dans le nouveau plan stratégique de la Société est «l'engagement de nos membres envers notre Société et la profession.» D'ailleurs, on a pu constater l'engagement du Conseil de la SCPH à mettre en œuvre cette valeur fondamentale, par la création du Groupe de travail sur la reconnaissance des membres. Ce groupe de travail reverra les façons actuelles de la Société de reconnaître le travail de ses membres et formulera des recommandations au Conseil pour veiller à ce que des méthodes efficaces, équitables, cohérentes et abordables soient mises en place pour reconnaître les efforts de nos bénévoles. L'amélioration des méthodes de reconnaissance du travail de nos membres permettra à la Société de respecter son engagement à mettre en œuvre cette valeur fondamentale, et ne fera que favoriser, stimuler et soutenir le bénévolat pour les années à venir.

Malgré que la Société ait une riche tradition en matière de bénévolat, la mobilisation et la pérennité des bénévoles constituera un défi au cours des prochaines années. Nous vivons dans une ère de demandes concurrentielles. La pénurie de pharmaciens entraîne souvent pour les membres une augmentation des responsabilités et des heures de travail. Ils doivent en effet jongler avec le partage de leur temps entre le bénévolat, les impératifs du travail ainsi que les intérêts et les responsabilités de leur vie personnelle. La reconnaissance des efforts des bénévoles et du travail bien fait nous aidera à relever ce défi.

Mike Gaucher, BSP, MBA, est président sortant et agent de liaison interne de la SCPH.